

Le chèque

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 14

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200045>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Je proteste, j'hésite, j'ouvre des yeux gros comme des soucoupes, je... enfin c'était bien mon ami Gardel, mais à quel point changé.

— Me diras-tu, lui dis-je une fois le moment d'étonnement passé, ce que tu as fait de cette jolie moustache noire où tant de doigts roses, sans doute, ont dû jouer jadis?

Alors lui, avec une pointe de mélancolie dans la voix :

— Que veux-tu... c'est *La Dîme*.

En quittant Servion, je passe à Ferlens.

— Monsieur Perrin, instituteur, s. v. p.?

— Justement le voici. Et on me désigne de la main un jeune homme qui doit être M. Perrin, puisqu'on me l'affirme, mais que je ne reconnais point.

Nous nous abordons, nous nous serrons la main, je le regarde avec des yeux en point d'interrogation, il sourit, j'éclate.

Et lui, avec un semblant de regret proportionné au sacrifice.

— Que veux-tu, mon cher, c'est *La Dîme*.

De plus en plus étonné, j'arrive à Carrouge et entre au collège sans crier gare. Je serais curieux de voir si mon ami Jean Tissot a aussi...

Je heurte... on vient. C'est madame Tissot. Je salue.

— Monsieur Tissot?

Je crois lire, dans le regard clair fixé sur moi, un peu de tristesse qui s'efforce de se dissimuler.

— Oh! vous savez, me dit-elle, ses moustaches, ses belles moustaches...

— Comment, lui aussi?

— Hélas oui! c'est *La Dîme*.

Au comble de l'étonnement, j'opère une fugue rapide vers Vucherens, là-haut, sur la colline.

En entrant au village, je rencontre un jeune homme qui m'aborde, la main tendue.

— Salut, Chose, comment ça va?

...? Regamey... Et ça? dis-je avec un geste qu'il comprend.

— ...C'est *La Dîme*, que veux-tu!

Ah! ça, c'est donc partout la même chanson: *La Dîme, La Dîme*, toujours *La Dîme*! Sommes-nous donc au temps des Bernois, et quel est ce malencontreux bailli auquel il faut sacrifier barbe et moustaches?

Ce bailli n'est autre que l'aimable M. René Morax agissant au nom de la couleur locale. La pièce qu'il a écrite pour le Jorat — et qui a nom *La Dîme* — sera jouée à Mézières à partir du 15 avril. Et tous les principaux rôles masculins ont sacrifié à l'art ce qui leur était le plus cher.

Il y a un peu plus de cent ans, M. de Carrouge prélevait, au Jorat, la dime sur les pommes de terre; aujourd'hui M. René Morax exige celle des barbes et des moustaches... Autres temps, autres mœurs.

Et voici pourquoi j'ai trouvé que « le Jorat » avait changé de physionomie.

Le nouveau drame de M. René Morax est monté avec un soin parfait. Les décors, brossés par le frère de l'auteur, M. Jean Morax, sont de toute beauté; l'un, notamment, un panorama du Jorat vu du plateau des Biolleyres et qui fera dire, certainement, à plus d'un spectateur, ce que le Dzozet de Rambert disait à sa Dzolette, au sommet du Moléson:

Dieu que le monde est grand...

La musique des chœurs, de M. Alex. Dénéreaz, est superbe, les costumes seront d'une rigoureuse exactitude historique, enfin rien ne

sera négligé pour donner aux représentations de *La Dîme* toute la valeur artistique possible.

Vous irez voir *La Dîme*, lecteurs. Dites-vous bien que c'est la dernière fois que vous aurez l'occasion d'ouvrir votre bourse pour elle. Et il en vaut la peine, je vous le promets.

31 mars.

CH.-GAB. MARGOT.

Toute notre histoire pour 20 sous. —

Du bon temps de la reine Berthe au bon temps des épauettes, des croisées blanches et des képis à double fond, que d'événements dans notre petit pays de Vaud. Si nous groupons ces événements et si nous en établissons l'enchaînement, nous finissons quand même par nous constituer une histoire, qui, pour n'être pas aussi riche ni aussi passionnante que d'autres, n'en a pas moins son intérêt. Pour vous en convaincre, prenez seulement les *12 cartes postales historiques*, que vient d'éditer la maison *Krieg et fils*, et qui sont la reproduction très artistique (Trub et C^e, lith.) des dessins du peintre bâlois Jauslin. Ces cartes, publiées à l'occasion du centenaire, auront certainement beaucoup de succès. Elles sont en vente dans les librairies, papeteries, dépôts de cartes postales et au bureau du *Conteur vaudois*. La série, fr. 1.

Encore une histoire de pompiers.

On nous écrit :

A propos de pompiers, auxquels le *Conteur* a consacré une partie de son dernier numéro, connaissez-vous cette histoire-ci ?

Il y a quelques années, une colonne de fumée s'élevait au-dessus du village des Cullayes, en dehors des heures où les ménagères sont occupées devant leurs marmites, un habitant de Montpreveyres, croyant à un sinistre, se hâta de sonner la cloche d'alarme.

Pour la clarté du récit, il faut que j'expose à ceux auxquels la contrée est inconnue que les villages de Montpreveyres et des Cullayes sont distants à peine d'une petite demi-lieue et qu'un grand ravin, au fond duquel coule la Bressonnaz, les sépare.

En entendant le tocsin de Montpreveyres, les villageois des Cullayes se mirent aussi à carillonner l'appel des pompiers, se figurant qu'il brûlait chez leurs voisins, car ils savaient bien que la fumée qui planait au-dessus de leur propre village n'était que celle d'un feu de rames de pommes de terre allumé en plein champ.

Alors, des deux côtés de la Bressonnaz, c'est soudain un va et vient d'hommes qui bouclent en hâte leur ceinturon, se coiffent du casque à lame de laiton, sonnent du cornet, crient des ordres et grimpent sur la pompe bien astiquée qui les emporte au galop de ses quatre chevaux. Sur les deux versants du ravin, un tourbillon se lance avec fracas vers l'étroit pont à dos d'âne. Peu s'en faut que les deux pompes ne se rencontrent à cet endroit critique et ne fassent une effroyable marmelade de chevaux, d'hommes, de casques et de tuyaux! Par bonheur, les pompiers des Cullayes ont pu éviter le choc en s'engageant habilement dans le cul-de-sac formé par la cour de la dernière maison avant le pont. L'émotion a été si vive, qu'instantanément tous, hommes et bêtes, s'arrêtent. Et alors, les exclamations et les interrogations, mêlées à quelques jurons larges comme la route de Berne, volent d'une pompe à l'autre.

Les pompiers des Cullayes. — Et où allez-vous ainsi comme des fous? C'est à Montpreveyres qu'il brûle!

Ceux de Montpreveyres. — C'est vous qui êtes tous fous par la tête! Ne voyez-vous pas la fumée chez vous?

Ceux des Cullayes. — Tas de gniagnous! vous savez bien que c'est des rames de pommes de terre qui fricassent!

Ceux de Montpreveyres. — Alors pourquoi sonnez-vous au feu?

Ceux des Cullayes. — C'est vous qui avez sonné les premiers, on a cru qu'il brûlait par chez vous et on a aussi sonné pour vous montrer qu'on avait entendu et qu'on venait.

La dispute ne pouvait pas durer longtemps, comme bien on pense. Quelqu'un ayant crié : « Allons prendre un verre », les pompiers des deux villages se mêlèrent amicalement et la journée finit le plus gaiement du monde. Ce que c'est que de s'entendre, pourtant! N.



Le chèque.

Ils étaient quatre vieux et fidèles amis, tous célibataires. Le premier était avocat; le second, médecin; le troisième, banquier et le quatrième, négociant, tout simplement. Sans être trop contrariés par les vicissitudes, ils avaient fait ensemble le chemin de la vie. Ils n'étaient plus jeunes; ceux d'entre eux qui possédaient encore des cheveux, les avaient blancs. Déjà, les préoccupait la perspective d'une séparation que rien ne pouvait prévenir. Plus ou moins philosophiquement, ils s'y résignaient; c'est encore le mieux, puisqu'on ne peut faire autrement.

Un soir qu'ils en étaient, ainsi que de coutume, à leur partie de piquet, ils eurent une de ces inspirations bizarres, inexplicables, comme de vieux garçons, seuls, en peuvent avoir.

D'un commun accord, ils décidèrent qu'à la première attaque de la mort contre leur quatuor, les trois survivants placeraient chacun cent francs dans le cercueil du défunt. On ne sait jamais ce qui peut arriver.

Un an après cette résolution, une mauvaise grippe emportait l'un des quatre dans un monde meilleur.

Les amis s'acquittèrent fidèlement de leur engagement. Le premier qui vint déposa pieusement un billet de cent francs dans le cercueil, le second, un rouleau de vingt écus. Le troisième, non moins pieusement, prit le billet et le rouleau, et mit, à la place, un chèque de trois cents francs.

La personne de qui nous tenons le fait ne nous dit pas lequel des quatre vieux amis mourut le premier. « Mais, nous demandait-elle, par lequel des survivants pensez-vous que le chèque ait été mis? »

— Ah, dam!... ça... c'est bien difficile à dire.

— Eh bien, voyons, par curiosité, posez donc la question à vos lecteurs: Qui a mis le chèque?

— Poser la question à nos lecteurs?... Nous ne voyons pas, vraiment... Enfin, si ça peut vous faire plaisir.

Donc, pour répondre au singulier désir qui nous est exprimé, nous ouvrons le scrutin. Le *Conteur* en donnera, samedi prochain, le résultat.

La Vallée des Ormonts (Etudes historiques), par Eug. Corthésy. — Payot et C^e, libraires-éditeurs, Lausanne. — La vallée des Ormonts, région quelque peu isolée, ne pouvait qu'intéresser ceux qui auront à rechercher les institutions et les mœurs du passé. Le travail de M. Eug. Corthésy embrasse plus spécialement le moyen-âge, sans ce-